

Important

Elections professionnelles

Décembre 2026

Saint-Nazaire

CGT territoriaux

ville de Saint-Nazaire et de la carène

Janvier 2026

Chèr.es camarades,

Tout d'abord, les membres de notre Commission Exécutive s'associent pour vous souhaiter **leurs meilleurs vœux pour cette année 2026.** Puisse-t-elle être une année favorable à l'épanouissement de chacun, aussi bien dans sa vie personnelle que dans sa vie professionnelle.

Alors que le contexte National et International est plus qu'inquiétant, il demeure de plus en plus certain que la CGT, et donc notre syndicat, doit se renforcer. C'est par l'action collective et donc par la masse que nos voix et nos espérances communes peuvent se faire entendre. Notre syndicat, conformément aux engagements pris lors du dernier Congrès et comme évoqué lors de notre dernière Assemblée Générale, continue d'œuvrer pour ce renforcement à travers les actions mises en place (démultiplication des réunions d'informations syndicales, renforcement de la formation, élaboration et portage des revendications des agents, défense de la fonction publique, renforcement de nos collectifs présents dans les instances, diffusions d'informations etc).

En Décembre 2026, un moment important dans la vie de notre syndicat va se jouer: **les élections professionnelles.** Gagner les élections n'est pas forcément notre objectif premier, mais il reste un objectif majeur pour notre vie syndicale.

Obtenir de bons résultats aux élections permet de nous renforcer de multiples manières. Premièrement, en **permettant un rapport de force** lors de nos échanges avec l'administration, qui, s'il n'existe pas, ferait fi de certains droits et devoirs comme c'est déjà le cas dans certains services peu représentés syndicalement. Deuxièmement, **en nous octroyant du temps syndical.** Je rappelle ici que le temps qui est alloué à chaque syndicat dépend de son score aux élections. Sans temps syndical, il demeure difficile d'organiser une vie syndicale impactante. Ce temps nous permet d'abord de nous voir en interne pour échanger, planifier, pour écrire (tracts, gazette, revendications aux élus et directions, alertes...). Ce temps nous permet aussi d'aller à la rencontre des camarades, des collègues, à travers l'organisation de réunions d'informations syndicales (22 réunions organisées en 2025), à travers les distributions de tracts, lors d'accueil de collègues au local pour les accompagner au mieux et aussi pour préparer les instances en rencontrant les collègues lorsque leurs services sont concernés (F3SCT, CST...). **Ce temps nous permet d'agir!!!**

Bref, ce moment sera important,

 et nous comptons sur toute la C.G.T pour réussir ces élections, et, vous êtes la C.G.T !!! 

Nous avons comme objectif de pré-finaliser les futures listes électorales pour fin juin 2026. L'opportunité est donnée à chacun des syndiqué.es de se positionner. Chacun peut prétendre à siéger. Le syndicat vous appartient. Chacun peut, s'il le désire s'en ressaisir.

C'est notre commission exécutive qui finalisera les listes, en prenant soin de respecter certaines règles internes (représentativité de genre, des services, accompagnement des nouveaux, non cumul des mandats etc). Un point élection sera fait lors de chacune de nos commissions exécutives.

Nous attendons pour le moment, que l'administration nous invite pour réaliser le protocole d'accord électoral. Nous savons déjà qu'il est éventuellement question d'une fusion des instances (ville et carène) mais nous n'en savons pas plus pour le moment.

Quoiqu'il en soit nous commençons d'ores et déjà à préparer ces élections. Si vous êtes intéressés, ou par simple curiosité, pour pouvez aller lire le petit mémo au verso de cette lettre. Vous pouvez aussi nous appeler ou venir nous voir (et nous pouvons aussi venir à vous) si vous avez des questions spécifiques.

Nous tenterons aussi de renforcer cette année le tractage qui est une de nos forces mais qui mérite qu'on l'améliore. Nous vous relancerons via nos bulletins d'informations.

Chères camarades, puisque CGtiste rime avec 2026 (ou presque :), cette année sera, si on se mobilise collectivement, celle de nos reconquêtes. Tutti avant!!!

Fraternellement, Sororalement

Le secrétaire du syndicat Leray Pierrick

Petit mémo des instances

Les différentes listes

Une liste Comité Social Territorial (C.S.T): Le C.S.T doit donner un avis sur les organisations et réorganisations de services, suppression et création de postes, futures délibérations prises (mutuelles, rifseep, maintien de salaire etc)...

Il y a environ 5 séances /an. Il y a autant de temps de préparation que de temps d'instance. Ces absences sont de droit et se réalisent sur le temps de travail.

Une liste Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de travail (F3SCT): il n'y a pas d'élection pour cette liste. Les titulaires sont directement issus des listes C.S.T mais le syndicat peut mandater les suppléants (deux suppléants pour un titulaire). Cette instance traite des conditions de travail, de l'hygiène et de la sécurité.

Il y a 3-4 instances /an, autant de temps de préparation que la durée des instances. De plus, chaque agent peut bénéficier de 18 jours de préparation sur l'année (pris sur du temps de travail).

Une liste Comité Administratif Paritaire (C.A.P): la C.A.P gère les cas individuels des agents (conseil de discipline, promotion, refus de titularisation, licenciement etc). Il y a trois listes (une par catégorie A, B ou C)

Il y a plusieurs CAP dans l'année (tout dépend des cas présentés). Il y a autant de temps de préparation que de temps d'instance.

Une liste CCP: la même chose que la CAP, mais spécifique aux contractuels

Foire aux questions

-Serai-je automatiquement élu si je suis sur une liste?: Evidemment non, tout dépend de nos résultats, et de votre position sur la liste. Il n'en demeure pas moins qu'il nous faut réaliser des listes complètes pour pouvoir les présenter. Nous pouvons même (et avons l'ambition de) présenter des listes à 200%. Alors, même si vous ne voulez pas être élu, nous aurons besoin de vous pour être sur les listes.

-Bénéficierai-je d'un accompagnement? : évidemment oui, vous ne serez pas seul, le syndicat et les camarades qui ont déjà eu des mandats vous accompagneront. Nous tentons de suivre cette règle: un mandat pour apprendre, un mandat pour faire, un mandat pour transmettre. Des formations seront proposées (Juin 2026 pour le CST ,début 2027 pour les représentants F3SCT et en octobre 2026 pour les CAP et CCP).

-Est-ce vraiment utile de siéger dans les instances?: Bonne question.... :). Des fois on peut se le demander mais, si on ne le fait pas, qui le fait, qui défend les intérêts des agents, leurs droits, qui défend notre vision d'une société socialement plus juste, qui représente nos valeurs et idéaux...? Nous avons du poids, nos paroles comptes. Si on utilisait pas ce droit on sentirait nettement la différence.

-Est-ce émancipateur que d'être élu dans l'une des instances?: La plupart des camarades anciennement élus ou actuellement élus vous le diront. Tous sont ressortis enrichis de cette expérience , on a une connaissance plus approfondie de la collectivité, on rencontre des personnes avec qui on aurait sûrement jamais discuté, on apprend des choses dont on ne soupçonnait même pas l'existence, et on existe au travail par un autre prisme que notre compétence technique.

Si vous êtes partant pour rejoindre cette (folle) aventure, contactez nous pour nous indiquer vos souhaits et préférence et pour pré-inscrire sur les formations. **Si vous hésitez** et vous voulez en savoir plus, contactez-nous également pour prendre le temps d'échanger.

Quoiqu'il en soit, sur une liste ou non, les élections sont l'affaire de toute la C.G.T car, elles impactent également la représentativité du syndicat au niveau national (échanges au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, représentants au CNFPT etc...). On aura besoin des votes de chaque syndiqué mais aussi de ceux de vos amis, connaissances etc. Chacun a un rôle à jouer. Nous ne manquerons pas de le rappeler tout au long de l'année :).